

22, BOULEVARD MONTMARTRE, LIBRAIRIE FURNE ET PERROTIN.

NOUVELLE SOUSCRIPTION A 25 CENTIMES.

LIBRAIRIE FURNE ET PERROTIN, BOULEVARD MONTMARTRE, 22.

LA COMÉDIE HUMAINE - ŒUVRES COMPLÈTES



SEULE ÉDITION DES ŒUVRES COMPLÈTES... mise en ordre par l'auteur et contenant tous ses ouvrages...

L'ÉDITION PRÉCÉDENTE EST TERMINÉE... 17 volumes, 122 gravures. Prix : 85 francs.

Convocations d'actionnaires.

L'ÉCONOMIE, établissement d'Assurances mutuelles sur la vie, autorisé par ordonnance du 29 juillet 1844.

L'Assemblée générale et annuelle, composée, aux termes des articles 53, 56 et 57 des statuts, des dix-huit plus forts souscripteurs...

MM. les actionnaires de la Caisse d'Union commerciale, CUSIN LEGENDRE et Co, sont convoqués en assemblée générale annuelle et extraordinaire le mardi 13 mars...

A céder une CHARGE D'AVOUÉ près le Tribunal civil de l'arrondissement de Cambrai.

Un maître clerc d'avoué désire acquérir un greffe de Tribunal civil en province.

A VENDRE Une des meilleures FABRIQUES DE FLEURS de Paris. La maîtresse de la maison, d'un talent connu, s'engage à rester avec l'acquéreur...

100 LIVRAISONS HISTOIRE 25 PORTRAITS à 25 cent. DE LA RÉVOLUTION DE 1848. en pied.

REVOLUTION DE 1848. Par LÉONARD GALLOIS.

En vente chez A. NAUD et L. GOURJU, éditeurs, rue Notre-Dame-de-Lorette, 51.

100 LIVRAISONS HISTOIRE 800 GRAVURES à 15 cent. DE LA RÉVOLUTION DE 1848. dans le texte.

Les JOURNÉES ILLUSTRÉES DE LA RÉVOLUTION DE 1848, parvenues à la 60^e livraison, seront terminées à la fin d'avril...

La publication légale des Actes de Société est obligatoire, pour l'année 1849, dans les PETITES-AFFICHES, la GAZETTE DES TRIBUNAUX et LE DROIT.

SOCIÉTÉS.

Suivant acte passé devant M. PLANCIAT et son collègue, notaires à Paris, le 15 février 1849, enregistré...

M. Pierre-Eugène TAURAY, fabricant de lampes, flambeaux et candelabres en composition, demeurant à Paris, rue Philippeaux, 23...

M. René-Edmond TAUNET, demeurant à Paris, rue du Pont de la Réforme, 6...

M. Emile-Achille ROBIN, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Seine, 95...

M. Paul François BREUILLE, ancien négociant, demeurant à Paris, boulevard du Temple, 16...

M. Edmond TAUNET, propriétaire, demeurant à Paris, rue du Pont de la Réforme, 3...

M. Taureau, le concours des deux associés sera nécessaire pour tous billets, effets et engagements souscrits par la société...

M. Taureau, le concours des deux associés sera nécessaire pour tous billets, effets et engagements souscrits par la société...

M. Taureau, le concours des deux associés sera nécessaire pour tous billets, effets et engagements souscrits par la société...

M. Taureau, le concours des deux associés sera nécessaire pour tous billets, effets et engagements souscrits par la société...

M. Taureau, le concours des deux associés sera nécessaire pour tous billets, effets et engagements souscrits par la société...

M. Taureau, le concours des deux associés sera nécessaire pour tous billets, effets et engagements souscrits par la société...

M. Taureau, le concours des deux associés sera nécessaire pour tous billets, effets et engagements souscrits par la société...

COMPAGNIE DE PUBLICITÉ, 15, rue de la Banque, 15.

SIROP PECTORAL DE NAFÉ d'ARABIE. Seul approuvé PAR LES MÉDECINS DES HÔPITAUX DE PARIS.

PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AÎNÉ. On en prend un morceau chaque fois que l'on éprouve le besoin de tousser ou d'expectorer.

DE DÉGÉNÉTAIS.

On ne saurait répéter trop souvent qu'une maladie, légère dès son début, peut devenir fort grave si elle est négligée.

Fourneaux économiques de Victor CHEVALIER, propres aux maisons bourgeoises et ouvrières.

BAZAR PROVENÇAL, 17, boul. de la Madeleine, 114, r. du Bac. PATÉS DE THON, à croûte fondante, mets délicat, substantiel et bon thon.

AUX CONSOMMATEURS DE CHARBON.

MAGASIN DE CHARBON DE BOIS, CHARBON DE TERRE, COKE et BOIS A BRULER.

Maladies contagieuses.

TRAITEMENT DU DOCTEUR C^H ALBERT

Médecin de la Faculté de Paris, maître en pharmacie, ex-pharmacien des hôpitaux de la ville de Paris, professeur de médecine et de balnéologie, honoré de médailles et récompenses nationales.

VINAIGRE DE TOILETTE DE LA Société Hygiénique. Le vinaigre de la société hygiénique n'admet dans sa composition que des substances toniques, aromatiques et salubres.

TOILETTE DES DAMES. Ses qualités toniques et balsamiques le rendent inappréciable pour les soins journaliers et les usages secrets et délicats de la toilette des Dames.

ASSAINISSEMENT DE L'AIR, MIGRAINES, SYNCOPES. Les médecins recommandent le vinaigre de la société hygiénique aux personnes que leur position oblige à visiter les malades...

SOINS DE LA BOUCHE. Employé pour la bouche (à huit gouttes dans un verre d'eau), il rafraîchit les gencives et leur donne une couleur vermeille, enlève la tartre, blanchit les dents.

BAINS. Un bain dans lequel on ajoute la moitié d'un flacon de ce vinaigre rafraîchit les chairs, fait disparaître la chaleur, l'ardeur et la sécheresse de la peau...

Prix du flacon : 3 fr. Paris, Entrepôt général, rue J.-J. Rousseau, 5.

Tribunal de Commerce. Liquidations judiciaires. (Décret du 22 août 1848).

Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, séance du 22 février 1849, lequel, en exécution de l'article 1^{er} du décret du 22 août 1848, et de la déclaration faite au greffe...

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, séance du 22 février 1849, lequel, en exécution de l'article 1^{er} du décret du 22 août 1848, et de la déclaration faite au greffe...

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Jugement du Tribunal de commerce de la Seine, séance du 22 février 1849, lequel, en exécution de l'article 1^{er} du décret du 22 août 1848, et de la déclaration faite au greffe...

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par son Président, M. LEBEL, membre du Tribunal, commissaire à la liquidation judiciaire, et pour syndicat provisoire, le sieur HUOT, rue Cadet, 6 (N° 475 du gr.)

Sont invités à se rendre au Tribunal de Commerce de Paris, salle des assemblées des créanciers, MM. les créanciers de la liquidation judiciaire de la fabrique de papier d'Arbre-sec.

Enregistré à Paris, le 28 février 1849, F.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 48,

Enregistré à Paris, le 28 février 1849, F.